

0270016W
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 38

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/11/2021

Réuni le : 29/11/2021

Sous la présidence de : Jean-Michel Diot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Rome en 3D 2022: convention de partenariat entre le lycée Aristide Briand et le lycée Léopold Sédar Senghor pour la prise en charge financière à 50 % du coût de l'intervention de Mme Sophie MADELEINE du CIREVE et de M. Philippe FLEURY de l'université de CAEN le 6 janvier 2022. Le coût total de l'intervention est de 700€ donc le lycée Briand réglera 350€ pour sa part. Cette convention peut voir cette date modifiée en fonction des règles sanitaires appliquées en raison de la COVID19, dans la limite de l'année civile 2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0